



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Direction Générale des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques
Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires

Séminaire conjoint BCEAO/ATTF sur le thème « **Financement des PME : du plan d'affaires au crédit bancaire** »
(Dakar, du 19 au 23 septembre 2016)

Termes de référence

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Soutenir la création et le développement des PME diversifiées sectoriellement constitue un enjeu crucial pour les pays de l'UEMOA. Ce défi nécessite que soient réunies de nombreuses conditions, que l'on a coutume de rassembler sous le vocable « climat des affaires ».

Une des composantes de ce climat des affaires est l'accès des entreprises, qui créent ou qui développent leurs activités, aux sources de financement, et en particulier au crédit bancaire.

Plusieurs études relèvent que le secteur des petites et moyennes entreprises participe à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la compétitivité d'un pays. En outre, l'expérience à travers le monde révèle que les économies les plus résilientes au moment des crises économiques sont celles qui disposent d'un tissu de PME diversifié et dense.

Dans l'Union, les PME représentent entre 80% et 95% des entreprises recensées. Toutefois, la plupart des études indiquent que ces entreprises accèdent difficilement au financement, notamment aux crédits à moyen et long termes. Leur contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) et à la création d'emplois s'en trouve ainsi limitée.

La revue de la littérature et les enseignements tirés des concertations avec les acteurs sur les causes du faible accès des PME de l'UEMOA au crédit bancaire, mettent notamment en exergue le niveau élevé des risques inhérents au financement de cette catégorie d'entreprises. Ces risques proviennent de plusieurs facteurs, qui se situent tant du côté de l'environnement des affaires que de celui de l'offre et de la demande de financement. Au titre de ces entraves, il peut être mentionné (i) les insuffisances de l'environnement juridique et judiciaire, (ii) l'asymétrie d'information, (iii) le faible nombre d'institutions spécialisées, en complément au financement bancaire, (iv) les capacités limitées des établissements de crédit en matière de financement des petites et moyennes entreprises (notamment insuffisances des ressources, faibles capacités des ressources humaines, procédures de crédit inadaptées) et (v) les insuffisances dans la gouvernance et les capacités des PME.

Une enquête réalisée par la BCEAO à fin 2014 auprès des établissements de crédit confirme ces difficultés. Selon les résultats de cette enquête, les principales difficultés citées par les établissements de crédit portent sur la faible qualité de l'information, les insuffisances dans la gestion et la gouvernance et les insuffisances de l'environnement juridique et judiciaire.

Par ailleurs, il a été relevé comme autres facteurs bloquants, le taux de défaut élevé sur les petites et moyennes entreprises, l'insuffisance ou la faiblesse des mécanismes de partage des risques ainsi que l'inadaptation des capacités des établissements de crédit.

Compte tenu du rôle crucial des PME dans le développement économique, de leur importance pour la croissance et l'approfondissement du secteur financier, il paraît important pour les établissements de crédit de renforcer leurs capacités d'analyse des dossiers de demande de financement des PME.

Aussi, ce séminaire vise-t-il les principaux objectifs ci-après :

- améliorer les compétences techniques des participants dans l'analyse des dossiers de demande de financement des PME ;
- renforcer les capacités de sélection de projets bancables sur la base d'un projet d'affaires (business projet) et d'un plan d'affaires (business plan) ;
- familiariser les participants avec les techniques de gestion de financement des PME, notamment les outils de notation, l'information, le traitement et l'utilisation de l'information ;
- faire connaître le dispositif de soutien au financement des PME dans les Etats membres de l'UEMOA.

II. CONTENU DU SEMINAIRE

Pour atteindre ces objectifs, l'approche pédagogique du séminaire sera basée sur une participation active de tous les auditeurs et comportera des présentations et des études de cas sur données réelles et d'exercices de groupes sur les thèmes ci-après :

- le marché des PME : enjeux, risques, opportunités ;
- garantie, prêt et capacité de remboursement ;
- fondement de la relation entre banques et PME : information, traitement de l'information, utilisation de l'information ;
- du plan d'affaires aux états financiers prévisionnels ;
- financement des PME : notation du risque de crédit, service parallèle, plan marketing ;
- les outils de cotation et de notation des PME ;
- évaluation de la rentabilité des investissements ;
- gestion du risque de crédit ;
- PME : sources de défaillance, indicateurs d'alerte ;
- présentation du dispositif de soutien au financement des PME dans les Etats membres de l'UEMOA.

III. ANIMATEUR

La session sera animée par un formateur de l'ATTF. A cet égard, Monsieur André TAYMANS, Président du Conseil d'Administration de la *Belgian Bankers Academy* en Belgique et du Comité des Directeurs de l'Académie des Banques belges, Consultant

international en Banque, Finance et Microfinance avec une expérience dans plus de 30 pays, formateur senior ATTF, est pressenti.

La présentation du dispositif de soutien au financement des PME dans les Etats membres de l'UEMOA sera animée par la Direction des Activités Bancaires et du Financement des Economies (DABFE).

IV. DUREE ET PERIODE

Le séminaire se déroulera en présentiel à Dakar, du 19 au 23 septembre 2016.

V. POPULATION CIBLE

Ce séminaire s'adresse aux Responsables de département et cadres supérieurs des établissements de crédit de l'UEMOA, en charge des questions de financement des PME, notamment les gestionnaires de crédit, les analystes de crédit, les agents du *middle* et du *back office*.

VI. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les frais d'organisation sont à la charge des organisateurs. Toutefois, les établissements de crédit prennent en charge les frais de voyage et de séjour (y compris les déjeuners durant les jours de session) à Dakar de leurs agents.

NB : Une sélection des candidatures sera effectuée. Les personnes retenues pour prendre part aux sessions recevront une notification des organisateurs.
